

3 Octobre

4

FOOTBALL

Julien LELEU  
Rte de Blois, Vendôme

Monsieur le Secrétaire du Comité  
de l'Orléanais  
33 Rue du Maréchal Foch  
ORLEANS (Loiret)

Cher Monsieur,

J'ai reçu avec un peu de retard votre lettre du 15 Septembre et j'au dû, pour le motif que je vous expose ci-dessous, attendre un certain temps avant de vous répondre, veuillez m'en excuser.

Comme vous le savez La Patriote a conclu avec le Patronage Laïque Vendômois une entente pour la durée des hostilités. Au point de vue sportif tout a été pour le mieux jusqu'aux premiers jours de septembre; à tel point que j'ai essayé de réaliser l'entente définitive en faisant disparaître les deux clubs et en fondant un troisième "l'Union Sportive Vendômoise". Solution préconisée par Monsieur MARTIAL l'an dernier lors de l'Assemblée Générale du District de Loir et Cher. La section sportive du P.L.V. a tout d'abord été d'accord en ce sens, puis, sur l'intervention des administrateurs du P.L.V. qui tenaient absolument à garder leur nom, l'accord a été dénoncé par le P.L.V. 48 n plus tard. Cependant la section sportive du Patronage Laïque a décidé de continuer l'Entente jusqu'à la fin des hostilités

Quelques jours ont passé puis, brusquement, sur une nouvelle intervention des administrateurs du P.L.V. la section sportive de ce club a dénoncé sans motif l'accord qui la liait à notre Club jusqu'à la fin de la guerre. Ou plutôt pour un motif qui n'a rien à voir avec le sport

Vendôme divisé ne peut, à mon avis, obtenir

/.....

aucun succès appréciable surtout en commençant où nous avons tant d'absents. J'ai essayé d'arranger les choses de la façon suivante : Le Football, l'Athlétisme et le Basket-Ball seraient pratiqués par le Patronage Laïque, par contre tous les autres sports seraient pratiqués par la Patriote. Cette proposition a été agréée par le P.L.V. et j'ai fait part de cet arrangement au District de Loir et Cher au cours de l'Assemblée Générale de dimanche dernier. Le lendemain le P.L.V. remet à nouveau tout en question en demandant de nouvelles concessions à notre club, la patience a des limites aussi j'ai refusé catégoriquement en laissant trois jours de réflexion au club adverse après quoi en ~~aucun~~ cas de refus nous reprendront notre indépendance.

J'adresse un double de cette lettre au District de Loir et Cher que j'ai tenu jusqu'à ce jour au courant de mes efforts. Si je ne puis arriver à un accord je vous demande instamment de revoir votre décision en ce qui concerne l'ascension de Vendôme en Promotion d'Honneur car il serait tout à fait anormal que le P.L.V. Vendôme puisse bénéficier d'un meilleur classement à la suite de succès qu'il n'a obtenus que grâce à l'aide apportée par nos joueurs.

Je comprends fort bien que le Comité de l'Orléanais doit être très rapidement fixé au sujet du 8e concurrent du Championnat de Promotion mais, étant donné les efforts que je fais depuis longtemps en faveur de l'Union à Vendôme je vous demande instamment de surseoir à votre décision.

Dans trois jours au plus tard je vous fixerai sur la situation à Vendôme.

Croyez Cher Monsieur, à mes sentiments bien sportifs.

Julien LELEU

Membre du District de Loir et Cher  
de Football

Rte de Blois  
VENDÔME